



**Demande d'un crédit de CHF 190'000.00 TTC pour le réaménagement de la place de jeux de l'école de Denens, participation de tiers non déduites**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**1. Préambule**

L'actuelle place de jeux sise en aval du bâtiment scolaire a été construite il y a plus de vingt ans, pour permettre aux enfants du village, ainsi qu'aux écoliers et bénéficiaires de l'UAPE, de s'épanouir dans un contexte ludique et d'échange, à satisfaction des parents, des enseignants·es et des éducateurs·trices.

Force est de constater que celle-ci s'est fortement dégradée et ne garantit plus aujourd'hui une utilisation sécurisée. Le revêtement du sol, les matériaux d'ancrage, les cordages métalliques et l'ossature en bois ne répondent désormais plus aux normes européennes en vigueur (EN 1076/1077). Les réparations et la maintenance sont chronophages et dispendieuses.

La fréquentation d'une seule aire de jeux pour les petits et grands ne correspond plus aux standards actuels recommandés par les prestataires éprouvés, notamment en termes d'objectifs ludiques et sportifs. Or quelque 100 enfants de moins de douze ans sont recensés dans le village et 130 autres sont inscrits à l'école ou à l'UAPE de Denens.

Depuis le début 2021, la Municipalité a procédé à une étude de marché, tendant d'une part à optimiser la zone disponible et d'autre part à respecter les normes légales et l'évolution de l'offre.

**2. Aspect technique**

Depuis plusieurs années, la place de pétanque et la pergola existantes jouxtant le pitch ne sont plus occupées. L'expansion du gravier sur le pitch et la cour d'écoles augmente le risque de blessures pour les enfants et nécessite un nettoyage permanent des surfaces.

La forte concentration d'enfants sur un site exigu et l'importance de séparer les petits des grands nous ont convaincus de réaffecter celle-ci en place de jeux pour les grands et de créer un nouveau cadre ludique pour les petits.

Pour mener à bien ce projet, la Municipalité a étudié plusieurs variantes auprès de différents fournisseurs potentiels. Elle a retenu la proposition de la société EIBE à Morat.

La variante « deux zones de jeux » a été privilégiée, reposant sur les avantages suivants :

- Utilisation rationnelle des surfaces disponibles offrant une zone pour les petits (place de jeux actuelle) et une aire pour les grands (pétanque et pitch) ;
- Dédoublage présentiel permettant une meilleure répartition des intérêts en fonction de l'âge, ainsi qu'une diminution des nuisances sonores et des risques de blessures ;
- Jeux ludiques et de découvertes pour les enfants de 2 à 8 ans ;
- Jeux sportifs évolués pour les plus grands dès 6 ans, privilégiant la prise de risques et la mise en confiance de l'enfant.

Fort de ce qui précède, la Municipalité propose de :

1. Maintenir le jeu sur ressorts et le tourniquet dotés d'une nouvelle protection contre les chutes sans joint (EPDM) ;
2. Renouveler le sol de la place de jeux actuelle comportant une structure ludique Snowdon (multi-jeux pour enfants de 2-8 ans) ainsi qu'une balançoire triple Aigle avec nid, pose d'une protection contre les chutes sans joint (EPDM) ;
3. Réaffecter la zone de pétanque en place de jeux sportifs Venetos (aventures et escalades pour enfants dès 6 ans), dotée d'un revêtement de sol sécurisé synthétique d'apparence gazon ;

En ce qui concerne les nuisances sonores ressenties par certains riverains par les jeux de ballons sur le pitch, la Municipalité a pris contact avec le fournisseur mais aussi avec d'autres spécialistes pour étudier des améliorations potentielles. Il s'avère selon ces derniers que notre installation est performante, mais ils proposent d'intervenir sur les fixations des filets afin de réduire les nuisances sonores, ce qui sera réalisé. S'agissant d'entretien, ce point ne fait pas l'objet de ce préavis, vu qu'il sera financé par les comptes d'exploitation.

### 3.Aspect financier

• Démolition des équipements actuels	CHF	4'900.00
• Nouveau jeu Snowdon pour petits	CHF	42'820.00
• Balançoire triple aigle	CHF	4'900.00
• Nouveau jeu Venetos pour grands	CHF	18'450.00
• Montage des éléments	CHF	14'900.00
• Travaux de terrassement	CHF	29'000.00
• Revêtements EPDM & gazon synthétique	CHF	54'500.00
• Transport	CHF	2'000.00
• Divers et imprévus	CHF	5'000.00
• TVA 7,7%	CHF	<u>13'600.00</u>

Budget total (arrondi) CHF 190'000.00

Précisons que la transformation de l'aire de pétanque n'occasionne pas de frais de terrassement, vu qu'elle sera directement recouverte d'un tapis anti-chutes synthétique de couleur gazon, en harmonie avec le pitch.

Un montant de CHF 40'000.00 sera prélevé sur le Fonds Moret No 9233.04, dédié à la jeunesse, dont le solde au 31.12.2021 était de CHF 92'011.08.

Des demandes de participation pour le financement ont été adressées à plusieurs sponsors, celles-ci seront déduites du montant à financer par le ménage communal.

#### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Denens vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

#### LE CONSEIL GENERAL DE DENENS

- Dans sa séance du 6 octobre 2022
- Vu le préavis N° **3/2022** de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion & des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### DECIDE

1. D'accorder la demande de crédit de CHF 190'000.00 TTC pour le réaménagement de la place de jeux, participation de tiers non déduites.
2. De financer ce montant par nos liquidités courantes.
3. D'amortir cet investissement par un prélèvement de CHF 40'000.00 sur le Fonds Moret (cpte n° 9233.4), dédié à la jeunesse, dont le solde au 31.12.2021 était de CHF 92'011.08.
4. D'amortir le solde par un prélèvement de CHF 150'000.00 sur le fonds pour investissements futurs (cpte n° 9282.06).

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 29 août 2022.

Municipal responsable du dossier : Monsieur Luc Chanson

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Bernard Perrey

La Secrétaire  Mary-Jeanne Distreffi



Annexe : présentation de la nouvelle zone de jeux communale